

MINLITT - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Le programme de la mineure en études littéraires est modifié à partir de l'année académique 2024-2025. Le programme présenté sur ces pages est accessible uniquement aux étudiant-es inscrit-es à la mineure en études littéraires avant l'année académique 2024-2025.

Pour les étudiant-es qui optent pour cette mineure en bloc 2 en 2024-2025 pour la première fois, c'est ce [programme-ci](#) qui est d'actualité.

La [Mineure en études littéraires](#) permet :

- une réelle initiation en études littéraires conçue dans une perspective d'ouverture ou de complémentarité éventuelle par rapport à la discipline de la majeure ;
- d'acquérir et de démontrer une compréhension d'un socle de connaissances et d'outils de base en études littéraires afin d'en saisir les spécificités, la rigueur et ce dans la perspective d'une approche interdisciplinaire ;
- d'approcher, de questionner et de discuter sur cette base les enjeux de société en articulant différents angles d'analyse disciplinaires et en veillant à adopter une posture critique et nuancée vis-à-vis des limites de chaque discipline et de leurs interrelations ;
- face aux enjeux de société, de développer, débattre et discuter de sa réflexion personnelle et de la faire évoluer avec le concours de

Entité

Entité de la structure

SSH/FIAL/ELAL

Dénomination

Ecole de langues et lettres (ELAL)

Faculté

Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)

Secteur

Secteur des sciences humaines (SSH)

Sigle

ELAL

Adresse de l'entité

Place Cardinal Mercier 31 - bte L3.03.33
1348 Louvain-la-Neuve

Responsable académique du programme: [Hubert Roland](#)

Personne(s) de contact

- Pour toute information complémentaire: info-fial@uclouvain.be